

JEAN-CLAUDE HÉLAS

## LES OUVERTURES DANS LES FORTERESSES ROYALES DES CORBIÈRES, AU SUD DE LA FRANCE, À LA FIN DU XIII<sup>E</sup> SIÈCLE

Le temps qui m'était imparti pour cette communication étant très court, j'ai dû limiter mon étude à celle des archères des châteaux concernés, tout en m'efforçant cependant, dans la dernière partie, de comparer ce type d'ouvertures avec celles, de même usage, de la forteresse de Carcassonne. Je dirai pourquoi cette comparaison s'imposait.

### I. Présentation des cinq forteresses royales des Corbières

Pour ceux qui ne sont pas très familiarisés avec cette région du Sud de la France, je précise que les Corbières désignent une zone de moyenne montagne qui dépasse rarement les 1000 mètres d'altitude et qui se situe au nord de la chaîne pyrénéenne proprement dite. Elle peut, en gros, être délimitée: au nord par l'axe Narbonne-Carcassonne, à l'est par la mer Méditerranée, au sud par les Pyrénées et à l'ouest par la vallée de l'Aude dans la partie sud-nord de son cours.

Dans ces Corbières, et en particulier dans le cœur du pays, dit des Hautes-Corbières, où le relief est âpre et escarpé, où la circulation – même encore de nos jours – est très difficile, près de 60 châteaux ont été répertoriés, une cinquantaine ayant laissé des traces plus ou moins grandes. Parmi eux, cinq forteresses importantes défient encore le temps; perchées sur des sommets et, au moins pour trois d'entre elles, sur des arêtes ou des pitons presque inaccessibles, elles ont mérité le nom de « citadelles du vertige »<sup>1</sup>. Ces cinq sites sont devenus des hauts lieux touristiques du Languedoc et, plus particulièrement, du département de l'Aude. Ils sont appelés à tort « châteaux cathares »; à tort, pour deux raisons:

<sup>1</sup> M. R o q u e b e r t, Ch. S o u l a, *Citadelles du vertige*, Toulouse, 1972, p. 184.

– d'une part il n'y a jamais eu, à proprement parler, de châteaux cathares. Certes, des cathares ont pu trouver refuge dans des châteaux de la région, l'exemple le plus célèbre étant celui de Montségur; des cathares ont pu aussi rencontrer des sympathies auprès de seigneurs locaux, dans la mesure où ceux-ci s'opposèrent à la croisade albigeoise dans un premier temps et à la politique du roi de France dans un second temps; certains de ces seigneurs ont enfin pu être cathares eux-mêmes;

– d'autre part, et cette raison est encore plus décisive, les châteaux que l'on voit aujourd'hui ne sont pas ceux-là mêmes que les cathares ont pu fréquenter, habiter ou posséder: ils appartiennent à la seconde, voire à la troisième génération de châteaux bâtis sur ces sites; ce sont des forteresses élevées, ou pour le moins réaménagées par le roi de France pour défendre la frontière entre son royaume et celui d'Aragon. Ainsi, parmi la soixantaine de points fortifiés de la région, ils ont été choisis pour leur situation<sup>2</sup> et pour leur site très difficilement accessible pour des attaquants et quasiment inexpugnable. Ces cinq lieux sont:

1. Aguilar<sup>3</sup>: propriété de la famille de Termes, le château avait été confisqué par le roi de France, sans doute à la suite de la grande révolte de certains seigneurs du Midi, autour de Raimond Trencavel, en 1240. Une garnison royale l'occupa alors mais, en 1250, Saint Louis le rendit à Olivier

<sup>2</sup> Ils étaient, pour au moins quatre d'entre eux, sur ou très proches de la frontière établie par le traité de Corbeil du 11 mai 1258 entre Louis IX et Jacques I<sup>er</sup> d'Aragon.

<sup>3</sup> G. E. P o u s, *Le château d'Aguilar*, [dans:] *Supplément* au tome 1 « d'Archéologie du Midi médiéval », Carcassonne 1982, p. 32 et, comme pour tous les autres châteaux de la région, voir: R. Q u e h e n, D. D i e l t i e n s, *Les châteaux cathares... et les autres*, Montesquieu Volvestre, 1983, p. 491.

de Termes qui, dans l'entre-temps, était devenu un de ses plus fidèles serviteurs<sup>4</sup>. En 1257, Olivier, dans son testament, promettait de léguer le château à Saint Louis; finalement, celui-ci le lui rendit en 1260.

2. Quéribus<sup>5</sup>: serait tombé dans l'escarcelle du roi de France à peu près à la même époque qu'Aguilar. Pour la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, son histoire reste assez mal connue. Ce qui est sûr, c'est que ce château garda longtemps une certaine indépendance; il fut encore le refuge de cathares notoires, bien après la chute et le bûcher de Montségur (1244). Ce serait au printemps 1255 que, sur l'ordre de Saint Louis, le sénéchal de Carcassonne aurait mis fin à sa résistance. Or à la suite du traité de Corbeil et du tracé de la frontière qui en découla, Quéribus, vrai nid d'aigle, devint le point fortifié le plus proche de la nouvelle limite.

3. Peyrepertuse<sup>6</sup>: énorme forteresse et autre nid d'aigle, à sept kilomètres à vol d'oiseau du site précédent. C'est sans doute celui des cinq châteaux qui est le mieux connu grâce à une série d'études effectuées dans les soixante dernières années. Fin 2000, l'ouvrage publié sous la direction de Lucien Bayrou<sup>7</sup> est venu couronner le tout, aussi bien sur le plan historique qu'archéologique et architectural. Pour être simple, je dirai que la prise de possession de Peyrepertuse par le roi de France s'est faite très tôt: dans le premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, la vicomté de Fenouillèdes, dont dépendait le château, appartenait au comte de Roussillon Nunyo Sanche; il était à la fois régent du roi d'Aragon sur ces terres et vassal du roi de France. Or en 1239, Nunyo Sanche vendit Peyrepertuse à ce dernier pour la somme de 20 000 sols melgoriens et c'est à partir de 1242 que Saint Louis aurait fait entreprendre les premiers travaux, juste après la révolte des faidits évoquée plus haut à propos d'Aguilar. Quoiqu'il en soit, en 1250, Peyrepertuse a, dans ses grandes lignes, acquis son aspect actuel dans la mesure

où le nouveau château, le donjon de San Jordi, était pratiquement terminé<sup>8</sup>... La place forte a alors une importance considérable pour la monarchie française qui ne contrôle que très peu et très mal toute la région environnante et qui n'a aucun pouvoir sur les châteaux voisins comme Quéribus; ce rôle fut encore plus grand après le traité de Corbeil, Peyrepertuse se trouvant soudain promu au rang de forteresse royale frontalière.

4. Puilaurens<sup>9</sup>: au cœur du Fenouillèdes, il appartenait à Pierre de Fenouillet lorsque celui-ci céda ses droits sur sa vicomté à Nunyo Sanche. Nous savons mal ce qu'il advint alors du château lui-même et quand, ensuite, il devint français. Il semble bien que durant quelques décennies Puilaurens ait servi de refuge à de nombreux cathares. Par ailleurs, il est à peu près certain qu'en 1250 le château ait appartenu au roi de France; toujours est-il qu'en 1255, celui-ci ordonna au sénéchal de Carcassonne de le fortifier et que trois ans plus tard, avec la fixation de la frontière franco-espagnole, sa situation en fit un autre point clef de la défense française.

5. Termes<sup>10</sup>: cette cinquième forteresse était dans une situation nettement différente de celle des précédentes. Termes avait donné bien du mal à Simon de Montfort lors de la croisade contre les Albigeois et, en 1210, ce n'avait été qu'au prix d'un siège long, laborieux et à l'issue longtemps incertaine que Simon avait obtenu la reddition de Raimond de Termes. Le château se trouvait situé très au nord par rapport à la ligne de la future frontière de 1258; au sein d'une région à l'accès très difficile, il n'était en revanche qu'à une quarantaine de kilomètres, à vol d'oiseau, de la cité de Carcassonne. Or après l'avoir réoccupé momentanément, Olivier de Termes et son frère Bernard,

<sup>8</sup> Le château de Peyrepertuse coiffe, sur près de 300 mètres de longueur, une étroite arête rocheuse orientée ouest-est. Il est composé de trois parties bien distinctes: à l'est, le château initial, avec le donjon-vieux, constitue un puissant ensemble s'étirant sur plus de 100 mètres; au centre, dans la partie la plus large de l'arête, l'enceinte médiane occupe la plus grande partie de l'espace; à l'ouest, dominant le tout, perché sur un rocher qui n'est accessible que par un escalier vertigineux de soixante et onze marches – escalier dit « de Saint-Louis » – un second château, appelé « donjon San Jordi », n'a été entrepris qu'après 1240.

<sup>9</sup> L. Bayrou, *Le château de Puilaurens*, [dans:] *Supplément au tome 1 « d'Archéologie du Midi médiéval »*, Carcassonne, 1985, p. 32.

<sup>10</sup> L. Bayrou, *Le château de Termes*, [dans:] *Supplément au tome 6 « d'Archéologie du Midi médiéval »*, Carcassonne, 1989, p. 32.

<sup>4</sup> G. Langlois, *Olivier de Termes. Le cathare et le croisé (vers 1200-1274)*, Toulouse, 2001, p. 288.

<sup>5</sup> M. et J-B. Gau, *Le château de Quéribus*, [dans:] *Supplément au tome 1 « d'Archéologie du Midi médiéval »*, Carcassonne, 2<sup>e</sup> édition, 1984, p. 32.

<sup>6</sup> M. et F. Burjaldic, *Le château de Peyrepertuse*, [dans:] *Supplément au tome 1 « d'Archéologie du Midi médiéval »*, 2<sup>e</sup> édition, Carcassonne 1984, p. 32.

<sup>7</sup> *Peyrepertuse, forteresse royale*, L. Bayrou dir., [dans:] *Supplément n° 3 « d'Archéologie du Midi médiéval »*, Carcassonne, 2000, p. 287.

les fils du vaincu de 1210, le cédèrent au roi de France en 1228. Il devint ainsi très tôt un des points d'ancrage de la présence royale dans les Corbières.

Au total, et surtout après 1258, ces cinq châteaux devinrent, à des titres divers, les pièces maîtresses de la défense française dans la région. D'un côté, nous l'avons dit, ils devaient, du moins pour quatre d'entre eux, protéger directement la frontière, Termes étant dans ce domaine un recours de second plan. D'un autre côté, tous les cinq couvraient Carcassonne; c'est ce que L. Bayrou – sans doute le meilleur connaisseur actuel de ces forteresses – appelle: « la ceinture de fortification des lointains de la cité de Carcassonne ». Ce double rôle qui leur était désormais attribué dans la défense de la région explique la sollicitude de toute particulière des rois de France à leur égard. Contrairement à tous les autres châteaux des Corbières, ils subirent de profondes modifications qui en firent les maillons de tout un système défensif cohérent.

Il n'est pas toujours facile de dater avec précision les ruines que nous avons actuellement sous les yeux. Ce qui est sûr, c'est que les châteaux primitifs furent entièrement remaniés. Termes fut sans doute le premier à connaître d'importants travaux; on estime qu'ils ont pu commencer vers 1226-1228<sup>11</sup>. À Peyrepertuse aussi, les premiers aménagements auraient été assez précoces: la construction de l'escalier dit « de Saint Louis » et qui, nous l'avons vu<sup>12</sup>, permit par la suite la fortification du rocher de San Jordi, aurait été commandée par le roi aux alentours de 1242... Cela mis à part, pour l'ensemble des forteresses deux grandes campagnes de travaux peuvent être distinguées: la première sous Saint Louis, à partir de 1250 ou 1255 selon les endroits; la deuxième sous Philippe III le Hardi et Philippe IV le Bel, entre 1270 et le début du XIV<sup>e</sup> siècle. De cette seconde période daterait en particulier l'appareil à bossage que l'on trouve dans un certain nombre de tours et qui est généralement attribué aux règnes de ces deux rois.

Cette nouvelle architecture, dite « royale », est due aux mêmes spécialistes que ceux qui ont œuvré à Carcassonne. Les études récentes, et en priorité celles de Lucien Bayrou, ont montré que nous étions bien en face d'un même ensemble défensif coordonné à partir de cette ville. C'était

au château de la cité que résidait le sénéchal de Carcassonne et qu'étaient regroupés les divers services de la sénéchaussée et, parmi eux, ceux qui étaient chargés des constructions, des réparations, de l'entretien des forteresses de la frontière ainsi que de leur approvisionnement en armes, munitions, matériel de défense et nourriture. Toutes les constructions civiles – et avant tout les ouvrages fortifiés – étaient donc coordonnées, dans l'ensemble de la circonscription, par ceux que l'on appelait « les maîtres des œuvres du roi ».

Ainsi nous constatons que plus avancent les recherches actuelles, moins l'épithète « cathare » convient pour qualifier les vestiges des forteresses que nous pouvons encore visiter maintenant. Les techniques de construction utilisées à Carcassonne et dans les Corbières par les architectes de Saint Louis, Philippe III et Philippe IV ont d'abord été maîtrisées et éprouvées plus au Nord, dans le domaine royal. Elles sont donc en grande partie importées. Cela explique qu'il y ait une certaine homogénéité des éléments architecturaux entre Carcassonne et les cinq châteaux qui, au XV<sup>e</sup> siècle, furent appelés les « cinq fils de Carcassonne »: le lien entre les diverses mailles d'un même système défensif d'une part et la filiation architecturale entre la cité et les cinq châteaux ne peuvent être mieux affirmés. Cette parenté a été très clairement exprimée à diverses reprises par Lucien Bayrou et, dans son dernier ouvrage sur Peyrepertuse, une phrase d'une concision exemplaire la résume bien; je me permets de la citer: « on remarque en effet que, épaisseur des courtines, hauteur des assises, diamètre des tours, largeur des archères et des fenêtres, tracé des arcs, angles des ébrasements sont constants et relèvent d'un vocabulaire comparable à celui utilisé dans les autres sites royaux de la frontière, adopté puis diffusé lors de la construction de la Cité de Carcassonne »<sup>13</sup>. Cette similitude d'un château à l'autre entre ce qu'il appelle « les caractéristiques dimensionnelles » lui fait dire qu'une étude plus approfondie de ces caractères communs serait indispensable.

Anticipant de près de quinze ans sur cet appel, j'avais, en 1985, proposé à une de mes étudiantes, Sylvie Chesneau, un sujet de Maîtrise sur *Les ouvertures des châteaux des Corbières*<sup>14</sup>.

<sup>11</sup> Cf. entre autres: L. B a y r o u, *Le château de Termes...*, p. 27.

<sup>12</sup> Cf. ci-dessus, note n° 8.

<sup>13</sup> *Peyrepertuse, forteresse...*, p. 239.

Elle a fait alors sur ce thème une bonne étude des cinq forteresses royales. L'année suivante, son sujet de D.E.A l'invitait à comparer l'architecture de ces châteaux avec celle de la cité de Carcassonne et, à l'automne 1987, Jean-Marie Pesez présidait son jury de soutenance: le travail, de qualité, restait cependant très succinct dans la mesure où ce D.E.A.<sup>15</sup> ne devait être considéré que comme la première année de la thèse. Malheureusement, pour des raisons personnelles, la candidate dut interrompre ses recherches et je l'ai totalement perdue de vue. Mes propos d'aujourd'hui lui doivent beaucoup; ce qu'elle avait entrevu se trouve confirmé par les études plus récentes.

## II. Les archères dans les forteresses royales des Corbières

Le seul bilan global à propos des ouvertures, tant dans les châteaux que dans la cité de Carcassonne, étant celui de Sylvie Chesneau, c'est de lui qu'il faut partir.

### A. La méthode utilisée par S. Chesneau

Les archères des cinq forteresses ont, comme les autres ouvertures, toutes été répertoriées; celles qui étaient accessibles ont été mesurées, puis dessinées. Des séries de planches ont alors été dressées sur le même modèle<sup>16</sup>; elles permettent d'avoir:

- une vue extérieure des archères avec le type d'appareil délimitant la fente;
- une vue intérieure de ces mêmes archères, l'accent étant mis sur deux éléments importants: l'entrée de l'embrasure avec l'appareil la bordant et le type de linteau surmontant cette embrasure;
- une coupe verticale de l'ouverture permettant d'évaluer non seulement l'épaisseur du mur, mais aussi la différence de hauteur entre l'intérieur et l'extérieur de cette ouverture, ainsi que l'amplitude du tir plongeant;
- une coupe horizontale, avec matérialisation des angles de tir et du champ que pouvait couvrir l'archer: cela, à la base de la fente pour toute les archères et, en plus, au bas de l'élargissement de cette fente quand celle-ci en possédait un; ce qui

permet d'évaluer aussitôt de combien l'angle de tir se trouvait augmenté par un tel élargissement.

### B. Les types d'archères

a) Deux critères sont à prendre en compte en priorité pour caractériser les archères et les différencier les unes des autres: leur forme et leur taille. Si ces deux éléments se combinent à l'infini, le premier n'en reste pas moins déterminant. C'est ainsi que, dans les châteaux étudiés, trois catégories d'archères peuvent être distinguées d'après leur seule forme.

1. Les archères à fente simple. Ce sont celles que l'on rencontre le plus couramment aussi bien dans les forteresses royales que dans les autres châteaux de la région (fig. 1). Elles peuvent être trouvées aussi bien dans les murs des courtines que dans les tours ou dans les merlons de certains crénelages. Ce sont aussi celles dont la taille est la plus variable; les ouvertures dans les merlons n'étant toujours que de simples fentes et ne pouvant être que petites<sup>17</sup>, les écarts entre les dimensions extrêmes de cette catégorie d'archères en sont augmentés d'autant. Si nous nous fions aux relevés de S. Chesneau, nous constatons en effet que dans un même château, comme à Puilaurens par exemple, la hauteur de la fente extérieure des archères peut varier de 0,60 à 2,10 mètres. Elle peut même, à Peyrepertuse, atteindre dans un cas 2,40 mètres et dans un autre 2,30 mètres. Il est vrai que cette dernière archère est située juste au-dessus de la porte de San Jordi; or si elle a une ouverture petite à l'intérieur (un mètre), elle est en revanche très plongeante vers l'extérieur, afin de battre les alentours de l'entrée. Une telle plongée est assez rare pour les archères à fente simple qui, en général, ont une pente vers le dehors plus faible que celle des autres archères. Il peut même arriver, comme à Puilaurens, qu'il n'y ait pas de pente du tout – les ouvertures intérieures et extérieures ayant la même hauteur et étant sur un même plan – ou que la pente soit inversée et que ce soit l'ouverture intérieure qui soit alors la plus grande.

Ces archères à fente simple peuvent être aussi de facture différente. L'exemple de Puilaurens est à nouveau très parlant: on y découvre un contraste frappant entre des ouvertures à l'appareillage soigné aussi bien dedans que dehors et d'autres qui semblent beaucoup plus archaïques (fig. 2). Les historiens ont longtemps pensé que ces dernières appartenaient à des éléments du château primitif du XII<sup>e</sup> siècle qui auraient subsisté. S. Chesneau,

<sup>15</sup> S. Chesneau, *Étude comparative de l'architecture de la cité de Carcassonne et des châteaux royaux des Corbières*, « D.E.A. d'Histoire dactyl., Montpellier III », Montpellier, 1987, p. 59, pl. h. texte, 46.

<sup>16</sup> Le même type de travail fut effectué, lors du D.E.A., dans la cité de Carcassonne.

constatant que les parties de la courtine qui supportaient ces ouvertures présentaient un appareil plus grossier et que son parement extérieur semblait être arraché ou remanié, a émis une hypothèse différente: ces archères, au lieu d'être anciennes, auraient été ouvertes après coup, et peut-être à la hâte, pour servir à des armes à feu. Sans avoir les moyens de trancher le débat, je soulignerai cependant que toute cette partie sud-ouest du château entourant l'entrée a été fort réaménagée pour l'utilisation d'armes à feu. L. Bayrou en rend compte lui-même lorsque, parlant de l'arrivée du chemin au pied du château, il écrit qu'« il se poursuit par un parcours en chicane aux murs fortifiés par des meurtrières. Une place d'armes entourée de murs percés par des embrasures pour armes à feu et formant barbacane, en protège le flanc méridional (...). La porte d'entrée, couverte par un arc surbaissé, débouche sur une courette qu'une deuxième porte, plus récente car fortifiée pour l'arme à feu, met en communication avec la grande cour »<sup>18</sup>.

2. Les deux autres catégories d'archères ont en commun de présenter, à leur base, un élargissement qui est, soit triangulaire (archère à étrier), soit rectangulaire, le sommet du rectangle se raccordant à la base de la fente proprement dite par un petit triangle ou par un arc de cercle (archère à bêche).

– Les archères à étrier. On les trouve à Termes (fig. 3) où leur emploi est généralisé, mais aussi à Peyrepertuse et à Aguilar au niveau bas des tours de la première enceinte. D'une ouverture à l'autre, la taille des étriers est très variable et n'est pas en relation directe avec la longueur de la fente; c'est ainsi que sur une des courtines de Termes, deux archères ayant plus de 2,50 mètres de haut se terminent par un minuscule étrier de 7 cm de hauteur et de 12 cm de base; leur fente étant très peu large (2 ou 3 cm) et leurs embrasures étant elles-mêmes étroites, de si petits étriers ne pouvaient guère augmenter l'angle de tir qui ne dépassait pas 21°. Elles étaient donc moins efficaces que toutes les autres archères du site pour lesquelles cet angle variait de 25 à 36° au niveau de l'étrier. Ainsi nous voyons que, même sur un site comme celui de Termes où ce type d'archères fut adopté de manière générale, il n'y avait pas plus d'uniformité dans l'ampleur de l'étrier

– certains pouvant atteindre 33 cm de largeur à leur base – que dans la hauteur de la fente.

– Les archères à bêche. Elles semblent être encore plus répandues que les précédentes; nous les rencontrons presque partout, à l'exception sans doute de Quéribus. Comme pour l'étrier, la taille de la bêche est très variable; si sa largeur est de deux à trois fois celle de la fente qui la surmonte, c'est sa longueur qui présente beaucoup plus de fantaisie: minuscule pour l'unique exemplaire conservé à Termes<sup>19</sup>, elle tourne assez régulièrement autour de 26 cm à Aguilar, de 33 cm à Puilaurens (fig. 4), pour atteindre, avec 50 cm, sa hauteur maximale à San Jordi. Cette longueur de la bêche n'est pas non plus directement proportionnelle à celle de l'ouverture correspondante: c'est à San Jordi qu'avec 5,7 le rapport entre les deux est le plus faible alors que sur les autres sites il peut varier de 6,8 à 9,7<sup>20</sup>.

3. Il faudrait ajouter un quatrième type d'archère: celle à fente cruciforme. Mais il ne s'agit guère ici que d'une curiosité, dans la mesure où cela ne concerne qu'une seule ouverture – à Termes dans la seconde enceinte – et que son interprétation reste incertaine: s'agit-il en effet d'une archère ou d'une fenêtre? Tout dépend de la nature du bâtiment qu'elle dessert; certains y voient la chapelle et parlent alors de fenêtre cruciforme<sup>21</sup> mais le débat à ce propos est loin d'être clos. La présence d'une semblable ouverture dans un édifice religieux n'aurait pourtant rien de surprenant dans la mesure où quelques exemples de chapelles ou d'églises avec fenêtre cruciforme ont été relevés en Catalogne et en Roussillon et que, dans les Corbières, la chapelle de Castelmaure en possède une également<sup>22</sup>. Quant à y voir une archère

<sup>19</sup> Cette ouverture scrait à mettre en parallèle avec les deux autres archères à fente étroite dont je viens de parler – à propos de Termes également – et qui se terminaient par un étrier lui aussi minuscule.

<sup>20</sup> Certaines de ces archères peuvent atteindre près de trois mètres de hauteur. Cela n'a rien d'exceptionnel; nous verrons qu'à Carcassonne les plus grandes ont 3,70 mètres. Et nous sommes encore loin de celle de Najac qui sert de référence à beaucoup d'auteurs avec ses 7 mètres de hauteur.

<sup>21</sup> L. Bayrou, *Le château de Termes* ..., p. 26 irait plutôt dans ce sens.

<sup>22</sup> L. Bayrou (reprend J. Puig y Cadafac h, *Architecture Romànica a Catalunya*, II, p. 537) [dans:] *Essai sur les techniques de construction des forteresses royales des Corbières. XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, p. 38, n. 1, « Études roussillonnaises, revue d'Histoire et d'Archéologie méditerranéennes », nouvelle série, tome VIII, 1988, pp. 7-177.

<sup>17</sup> Elles ne dépassent guère les 60 centimètres.

<sup>18</sup> L. Bayrou, *Le château de Puilaurens* ..., p. 19.

proprement dite, il ne semble pas qu'il y en ait d'autres de ce type dans la proche région. J. Gardelles a cependant montré que l'archère cruciforme serait apparue en Angleterre à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et qu'elle aurait été introduite dans les domaines anglais du Sud-Ouest français aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles<sup>23</sup>.

b) À côté de leur taille et de leur forme, un troisième élément permet de caractériser les archères: leurs embrasures. Plusieurs points sont à prendre en considération (fig. 5).

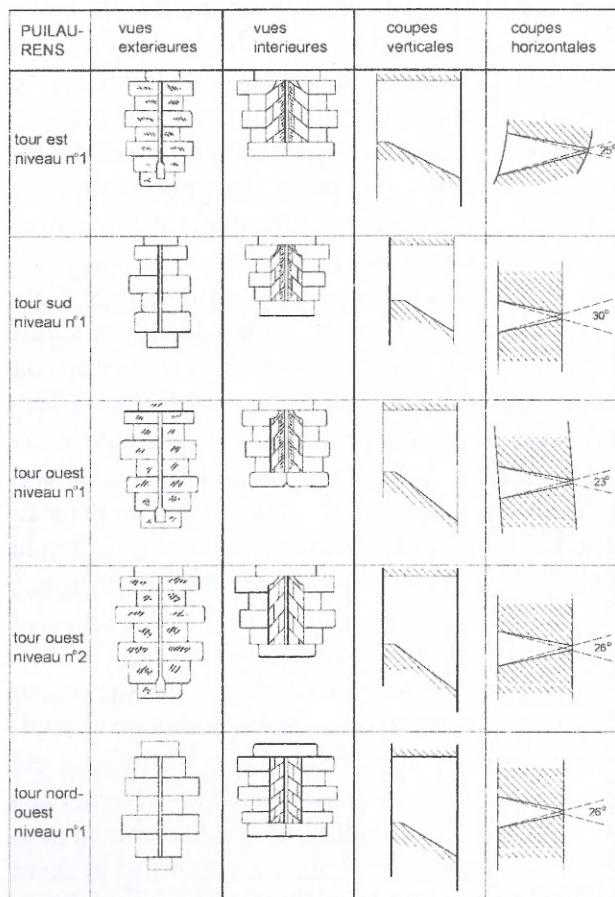


Fig. 5. Étude des embrasures (D'après une planche du mémoire de maîtrise de S. Chesneau, *Les ouvertures des ...*, p. 84). Redessinée par E. Wtorkiewicz-Marosik.

1. La largeur de l'embrasure. Il s'agit en fait de l'angle formé par les deux parois qui la bordent et qui correspondent à l'épaisseur du mur dans lequel est percée l'ouverture. Nous avons vu que de cet angle dépendait en grande partie la largeur du terrain que pouvait balayer le tir: il varie, pour les ouvertures étudiées, entre 18 et 50 degrés.

2. La plongée plus ou moins grande du plancher de l'embrasure. Deux paramètres permettent de la déterminer avec assez de précision: la différence de hauteur entre les ouvertures interne et externe de l'archère d'une part, et l'épaisseur du mur se combinant avec la plus ou moins grande longueur du vestibule précédant la plongée du sol d'autre part.

3. L'architecture de l'ouverture de l'embrasure. C'est au niveau des linteaux que se marquent les différences les plus notables; trois formes couvrent à peu près l'ensemble des encadrements internes des archères:

– les embrasures avec un linteau simple. Elles sont très souvent associées à des archères à fente simple comme c'est massivement le cas à Peyrepertuse (dans les merlons du crénelage, bien sûr, et dans les tours ou dans les courtines de l'enceinte basse), mais aussi à Puilarens (dans la tour nord-est ou dans la seconde enceinte). Il est très rare que les autres catégories d'archères possèdent de tels linteaux, sauf à Termes et en particulier dans le cas des archères à étrier et à bêche minuscules;

– les embrasures avec un linteau reposant sur deux corbeaux au profil en quart de rond. Ce type est fort représenté dans les châteaux des Corbières. Il est a priori très lié aux archères à fente élargie à la base; c'est le cas de celles à étrier de la première enceinte de Termes, ou de celles à bêche dans au moins trois des tours de Puilarens et dans l'enceinte basse de Peyrepertuse, ainsi qu'à San Jordi. Mais il arrive que des archères à fente simple possèdent elles aussi un semblable linteau; nous en trouverions deux beaux exemples dans la première enceinte de Puilarens (fig. 6);

– les embrasures avec un linteau reposant sur des corbeaux au profil à cavet droit. Tel à Aguilar dans les tours de la première enceinte, que ce soit au niveau bas avec des archères à étrier ou au niveau haut avec des archères à bêche (fig. 7).

Pour être complet, il faudrait encore ajouter quelques variantes de ces formes ainsi que de rares exemples de linteaux supportés par des corbeaux au profil en biseau ou simplement chanfreinés comme dans la tour accolée au donjon vieux de Peyrepertuse.

### C. Essai de chronologie

Les historiens du Midi ont, pendant longtemps, pensé que l'on pouvait se servir de la taille et de la forme des archères comme critères de datation. La

<sup>23</sup> J. Gardelles, *Les châteaux du Moyen Âge dans la France du Sud-Ouest, la Gascogne anglaise de 1216 à 1327*, Annemasse, 1972, p. 285.



Fig. 1. Archère à fente simple (Aguilar: face sud du logis).



Fig. 2. Petites archères archaïques ou meurtrières plus récentes (?): flanquement de l'entrée et de l'escalier extérieur dans la courtine sud de la seconde enceinte de Puilaurens.



Fig. 3. Deux archères à étrier (dans la courtine est de Termes).



Fig. 4. Archère à bêche: dans tour sud-est (à bossages) flanquant la poterne est de Puilaurens.



Fig. 6. Archère à fente simple avec linteau sur corbeaux au profil en quart de rond et arc de décharge (archère flanquant la poterne nord de Puilaurens).



Fig. 8. Archère à bêche et à linteau simple mais sous voûte plein-cintre et avec bancs de veille (archère flanquant la porte Saint-Nazaire de la seconde enceinte de Carcassonne).



Fig. 7. Linteau sur corbeaux au profil à cavet droit (archère à bêche: tour est de la première enceinte d'Aguilar).



recherche actuelle est beaucoup plus nuancée. S'il est vrai que les archères primitives, et cela jusque dans les premières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle, sont toutes des archères à fente simple, toutes les archères à fente simple ne sont pas pour autant primitives. Les études de L. Bayrou sur les forteresses royales restent en parfait accord avec les conclusions de J. Mesqui<sup>24</sup>. Pour ce dernier, la diffusion des archères à étrier et à bêche n'aurait commencé en France qu'un peu avant le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle se serait ensuite développée de plus en plus rapidement, au moins jusque dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle, les canonnières prenant le relais en étant directement dérivées. Il n'est guère possible de préciser davantage quand ce type d'archères à base élargie est apparu; c'est d'autant plus difficile à dire qu'il est moins venu remplacer que concurrencer l'archère à fente simple et que son aire de développement fut, de manière dominante, méridionale. Toujours d'après J. Mesqui, au nord de Bourges il y aurait peu d'exemples d'utilisation d'archères à base élargie; c'est en bas Languedoc et en Provence que les constructions royales auraient systématiquement utilisé la bêche pour l'un et l'étrier pour l'autre alors que « celles du nord boudaient tout dispositif d'extrémité »<sup>25</sup>. Il y voit donc une mode dont la diffusion, dans l'espace, « a eu lieu à partir de foyers plus ou moins vivaces et plus ou moins étendus, tous situés au sud de la France »<sup>26</sup>.

L. Bayrou a essayé d'aller plus loin dans la tentative de datation en mettant en relation les divers types d'archères, d'une part avec l'appareil des murs qui les portent, d'autre part avec l'aspect intérieur de chacune des ouvertures, autrement dit avec les catégories d'embrasures que j'ai présentées plus haut. À défaut de chronologie sûre, il fait quelques constatations intéressantes, à savoir:

- que les archères simples sont en général associées soit à un appareil tout venant, soit à un appareil lisse, alors que les archères à étrier sont liées à un appareil lisse ou à un appareil à bossage;

- que les linteaux simples sont liés aux archères à fente simple alors que ceux supportés par des corbeaux à profils variés appartiennent à des archères à bêche ou à étrier.

La seconde de ces propositions mériterait sans doute quelques nuances, du moins si nous en croyons les relevés faits par S. Chesneau et qui ont été plus systématiques: ainsi avons-nous vu ci-dessus qu'il y avait à Puilaurens des exemples d'archères à fente simple et à linteau sur corbeaux au profil en quart de rond, et qu'à l'inverse, à Termes, des archères à fente élargie à la base pouvaient posséder une embrasure à simple linteau. En reprenant la chronologie des constructions royales des Corbières, S. Chesneau a alors tenté à son tour d'affiner l'analyse et a proposé avec prudence et beaucoup de réserve la chronologie suivante:

- Termes fut le premier des cinq châteaux à tomber dans les mains de Saint Louis et, nous l'avons vu, des travaux auraient pu y commencer dès les années 1226-1228. Il y aurait alors eu trois étapes de restauration: la première aurait concerné plus particulièrement « la face sud avec l'apparition discrète des archères à étrier »<sup>27</sup>. Ce ne serait que beaucoup plus tard que les campagnes sur les côtés ouest et nord de la forteresse auraient eu lieu: seraient alors apparus les très larges étriers en liaison avec des linteaux sur corbeaux à quart de rond<sup>28</sup>;

- 1242: les travaux commencent à Peyrepertuse et en particulier sur la courtine nord où il n'y a que des archères simples avec des encadrements intérieurs à angles vifs. La technique des archères à étrier n'a pas encore été adoptée ici, car sans doute mal maîtrisée; ce qui, pour S. Chesneau, placerait ces travaux de Peyrepertuse avant la seconde campagne de Termes où elle est, au contraire, bien au point;

- troisième grande étape dans sa chronologie: à partir de 1260. À cette date, Aguilar est donné au roi de France; il fait effectuer des travaux sur la première enceinte qui, cette fois, comporte des archères à bêche. L'efficacité de l'élargissement de la base des archères aurait bien ses preuves mais sans pour autant augmenter beaucoup la hauteur du champ de tir et permettre de battre le pied des murailles. D'où l'idée de remplacer le triangle par un rectangle et d'obtenir l'archère à bêche, sans doute plus efficace. Plusieurs constatations permettent

<sup>27</sup> S. Chesneau, *Les ouvertures des châteaux ...*, p. 88.

<sup>28</sup> Devant le fait que ces étriers n'ont nulle part ailleurs une telle ampleur, L. Bayrou serait plutôt tenté d'y voir un essai, un début d'adaptation du système (L. Bayrou, *Le château de Termes ...*, p. 27), alors que S. Chesneau pencherait pour une forme plus accomplie.

<sup>24</sup> L. Bayrou, *Essai sur les techniques ...*, pp. 104-110; J. Mesqui, *Provins, la fortification d'une ville au Moyen Âge*, Genève-Paris, 1979, p. 317.

<sup>25</sup> J. Mesqui, *op. cit.*, p. 110.

<sup>26</sup> Idem.

le moins, ne contredisent pas cette hypothèse: à Peyrepertuse, le bas des deux archères à étrier qui cantonnent la porte d'entrée de l'enceinte basse – la plus précoce – est à moins d'un demi-mètre du niveau du sol extérieur. De la même manière, à Aguilar, sur une tour qui fut « visiblement construite en une seule campagne (...), les archères les plus basses sont en étrier, celles du niveau le plus élevé sont en bêche »<sup>29</sup>. Le choix du type d'archère utilisé dépendrait donc de la nature du terrain à battre et il semblerait qu'à partir d'une certaine époque, archère à étrier et archère à bêche aient pu être utilisées conjointement, selon la fonction qu'elles avaient à remplir;

– la dernière étape proposée concerne l'évolution de la « bêche » elle-même, ce qui nous renvoie à l'époque de Philippe III le Hardi ou même de Philippe IV le Bel, c'est-à-dire celle de l'emploi des pierres à bossage dans la construction de certains murs. L'utilisation de la bêche pour les archères et du quart de rond pour les linteaux des embrasures s'est alors généralisée à Puilaurens; en parallèle, le rectangle de la bêche est devenu plus long qu'à Aguilar. Nous avons vu qu'il le fut encore davantage à San Jordi où ce type d'archère aurait atteint son perfectionnement maximum. Enfin, une autre évolution dans la technique de réalisation de la bêche serait encore à signaler: alors qu'au départ, à Aguilar, elle était taillée dans une seule pierre, elle l'est ensuite dans trois moellons, signe supplémentaire de la maîtrise dans l'élaboration du système.

### III. Brève comparaison entre les archères des Corbières et celles de la cité de Carcassonne

Je ne retiendrai ici que les principales conclusions qui ressortent de l'étude de S. Chesneau. Dans son D.E.A., après les avoir toutes répertoriées, elle a relevé les mesures d'une trentaine d'archères qu'elle considérait comme représentatives de l'ensemble. Ces mesures ainsi que toutes les observations qu'elle a pu faire sur les autres ouvertures et archères lui ont suggéré les constatations et les comparaisons qui suivent.

1. Comme sur certains lambeaux conservés du crénelage des châteaux, Carcassonne a de petites archères taillées dans les merlons de sa première enceinte et dans ceux d'une partie de la seconde. Les fractions de celle-ci qui n'en possè-

dent pas appartiendraient, selon la tradition, aux portions du rempart qui sont dites « romaines ».

2. Les archères ouvertes dans les tours sont, à Carcassonne comme dans les châteaux, disposées selon le même principe, c'est-à-dire en quinconce. La raison en est la même dans les deux cas et a été à diverses reprises exprimée par L. Bayrou dans sa thèse<sup>30</sup>: ne pas affaiblir la construction et la rendre la moins fragile possible face aux travaux de sape ou de martèlement des assaillants. Il est en revanche plus difficile d'établir des comparaisons quant à la disposition des archères des courtines, d'abord parce que le terrain et les impératifs de la défense ne sont pas du tout les mêmes entre Carcassonne et les sites perchés de la montagne, ensuite parce que les murs de la cité sont le fruit de remaniements successifs au cours de plus de mille ans. La première enceinte de la Cité a, mises à part celles de ses merlons, toutes ses archères concentrées dans les tours; la seconde, aux tours également bien garnies, en possède en plus un très grand nombre dans ses courtines. Or si, pour ces dernières, elles sont disposées de manière régulière et sur un même niveau dans les tronçons entièrement refaits à l'époque de Philippe III, ailleurs, comme entre la tour Saint Martin et celle du Plo, elles semblent bien avoir été, ainsi que les jours, placées anarchiquement. La raison en est simple: à l'origine, les courtines n'étaient pas percées d'archères; aussi, lorsque les architectes royaux ont restauré ces tronçons qui étaient encore plus ou moins debout, durent-ils s'adapter aux circonstances: ou bien ils profitèrent des brèches de la muraille pour installer à ces endroits les nouvelles ouvertures, ou bien ils les placèrent au niveau du sommet de la courtine avant de la surélever.

3. Les trois types d'archères rencontrés dans les forteresses se retrouvent à Carcassonne. Celles à étrier y sont cependant peu présentes, si ce n'est dans le château comtal, et nous n'y rencontrons jamais des étriers d'une aussi grande taille que ceux signalés à Termes... Mises à part les petites archères des merlons qui sont très nombreuses, c'est donc la forme à bêche qui domine de façon écrasante dans la cité; mais là encore, il y a ici beaucoup plus d'uniformité dans la hauteur de la bêche qu'il n'y en avait dans les Corbières: le rapport entre la hauteur totale de la fente et celle de la bêche est plus

<sup>29</sup> L. Bayrou, *Essai sur les techniques ...*, p. 104.

<sup>30</sup> *Ibidem ...*, pp. 102, 121, 125.

ou moins de 1 à 8 à Carcassonne. Nous sommes loin des chiffres et du rapport donné pour San Jordi.

4. La hauteur extérieure des archères est en moyenne plus grande à Carcassonne que dans les châteaux; cela n'a rien de surprenant, le terrain, comme nous l'avons déjà dit, étant différent, la portée naturelle du tir est moins grande à la Cité et cela est compensé par une augmentation de la longueur de la fente des archères... Entrant un peu plus dans le détail, S. Chesneau remarque que cette dimension varie non seulement en fonction de l'emplacement de l'archère et de sa position par rapport au niveau du sol, mais aussi d'une tour ou d'une courtine à l'autre sans que l'on puisse vraiment en donner la raison. D'ailleurs, aucun module ne semble être systématiquement appliqué à tel ou tel endroit; en effet, les petites archères d'une soixantaine de centimètres ouvertes dans les merlons étant mises à part, les autres ouvertures mesurées vont de 1,75 à 3,70 mètres pour l'enceinte intérieure et de 2 à 3,70 mètres pour celle de l'extérieur. Entre ces limites, très voisines pour les deux ceintures, les longueurs varient beaucoup d'une meurtrière à l'autre. Et si nous considérons comme négligeables des différences de quelques centimètres dues aussi bien aux aléas de la construction qu'à l'usure du temps ou tout simplement à la difficulté de prendre des mesures très précises sur les tours et les courtines, la grosse majorité des archères ont leur longueur se situant autour de 2 mètres, de 2,20/2,30 mètres, de 2,60 mètres et entre 3,53 et 3,70 mètres pour les plus grandes. Il arrive cependant que des archères aient des dimensions identiques, soit dans la même tour (2,05 m par deux fois à la tour Casteras, 2,20 m par trois fois à la tour Saint Martin), soit d'une enceinte à l'autre (3,70 m à la tour carrée de l'évêque sur l'enceinte extérieure et à la courtine de l'enceinte intérieure, entre la tour Cahuzac et la tour ronde de l'évêque).

5. En ce qui concerne l'aspect intérieur des archères, il y a peu de grandes différences entre Carcassonne et les châteaux, si ce n'est la présence, dans la seule cité, d'archères sous voûtes plein cintre bordées de bancs<sup>31</sup> (fig. 8). Cela mis à part, pour les embrasures, Carcassonne possède – comme Termes, Peyreperouse ou Puilaurens – des encadrements à linteaux simples, associés à des fentes extérieures soit simples, soit à étrier, la grosse majorité des

archères à étrier étant dans ce cas. Pour le reste, il s'agit des mêmes linteaux sur corbeaux au profil en quart de rond ou en cavet que dans les Corbières<sup>32</sup>: la ressemblance entre les archères d'Aguilar et celles de l'enceinte extérieure de Carcassonne est alors frappante.

Enfin, si dans la cité on ne retrouve pas d'exemple de linteaux supportés par des corbeaux au profil en biseau – comme ceux près du donjon vieux de Peyreperouse – en revanche, ce n'est qu'à Carcassonne qu'il y a des encadrements intérieurs entièrement biseautés.

En guise de conclusion, je me contenterai de poser deux questions:

– pourquoi la mode des archères à étrier et à bêche s'est-elle développée surtout dans le Sud de la France si ce sont des architectes royaux qui ont œuvré dans ces régions?

– si ce sont les mêmes architectes, dont la base était Carcassonne, qui ont travaillé dans les châteaux des Corbières et dans la Cité, et si le modèle fut en quelque sorte Carcassonne, pourquoi les techniques paraissent-elles plus diverses, plus hésitantes; plus balbutiantes dans les châteaux?

Pour répondre à la seconde question, il faudrait parvenir à affiner – à condition de trouver les techniques pour le faire – la chronologie de toutes ces constructions... Cette communication n'avait pas pour but d'apporter des conclusions mais seulement d'ouvrir une démarche dans ce sens, démarche qui, si elle pouvait être poussée plus loin, risquerait de bouleverser nos maigres certitudes actuelles.

<sup>31</sup> Si dans les forteresses il ne semble pas y avoir eu d'archères bordées de « bancs de veille », en revanche les fenêtres à coussièges n'en étaient pas absentes, telles celles encore visibles à Puilaurens et à Peyreperouse.

<sup>32</sup> Les quarts de ronds sont présents surtout dans l'enceinte intérieure alors que les cavets et les linteaux simples se partagent les encadrements de l'enceinte extérieure.

